

Résultats du calcul de l'Index de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes de la société PL MAITRE pour l'année 2025

	indicateur calculable (1=oui, 0=non)	valeur de l'indicateur	points obtenus	nombre de points maximum de l'indicateur	nombre de points maximum des indicateurs calculables
1- écart de rémunération	0	INCALCULABLE		40	0
2- écarts d'augmentations individuelles	0	INCALCULABLE		35	0
3- pourcentage de salariées augmentées au retour d'un congé maternité	0	INCALCULABLE		15	0
4- nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations	1	1	0	10	10
Total des indicateurs calculables			10		10
INDEX (sur 100 points)			INCALCULABLE		100

Le nombre maximum de points pouvant être obtenu par la société PL MAITRE est égal à 10 points. Aux termes du décret du 8 janvier 2019, ce score étant inférieur à 75 points, aucun résultat global en matière d'égalité entre les femmes et les hommes ne peut être déterminé.